et j'entends par là le quart de tous les immigrants venus au pays depuis la fin de la seconde Grande Guerre. Envion 124,000 se sont établis dans la province de Québec. Cela crée un problème spécial du point de vue de l'assimilation ou de l'adaptation. Les remarques d'ordre général du ministre ne nous ont fourni aucun renseignement précis à ce sujet, de sorte que je me demande quel programme le Gouvernement met en œuvre en vue d'aider ces gens à s'adapter dans nos régions urbaines. Il serait beaucoup plus facile d'absorber les nouveaux venus dans une région rurale, où les gens vivent plus rapprochés les uns des autres et se connaissent mieux, je pense. Même un Canadien venant d'une autre région du Canada, a de la difficulté à s'habituer à la confusion étourdissante, qui règne dans nos grandes villes modernes.

Nous avons certains renseignements de nature générale au sujet du programme d'assimilation que poursuit le Gouvernement, mais j'aimerais obtenir des précisions sur les points suivants: On a déclaré à la Chambre, il y a quelque temps, que le gouvernement aiderait financièrement les provinces à fournir aux immigrants les moyens nécessaires de s'instruire. Je me demande combien de gouvernements provinciaux ont profité de cette offre du gouvernement fédéral et quel succès connaît le programme. D'après les entretiens que j'ai eus avec les agents de liaison du ministère à Ottawa, je sais qu'un travail excellent se fait dans les diverses régions du pays. L'agent de liaison à Winnipeg, en particulier, s'est employé, non seulement dans cette ville, mais dans l'ouest du Manitoba, à encourager les groupes bénévoles dans les diverses collectivités à prendre part à la solution de ce problème de l'assimilation et à aider les nouveaux venus à s'adapter avec succès à leur pays d'adoption.

A mon avis, le Gouvernement n'a pas manifesté au sujet de l'immigration autant d'enthousiasme qu'il l'aurait dû. A la vérité, la plupart des immigrants qui sont entrés dans notre pays sont venus d'eux-mêmes et sans trop recevoir d'encouragement de la part des milieux officiels. D'une façon générale, le Gouvernement a fourni des manuels et des services en vue de favoriser l'adaptation. Outre l'effort du Gouvernement à ce point de vue, je crois qu'il s'agit essentiellement d'un problème qui intéresse la collectivité. Ces gens s'installent dans des collectivités qui disposent de toutes sortes de services de bien-être social. Elles comptent toutes sortes d'ins-

l'Ontario; on estime également que le quart se sont établis dans la région de Toronto,— et j'entends par là le quart de tous les immigrants venus au pays depuis la fin de la seconde Grande Guerre. Envion 124,000 se sont établis dans la province de Québec. Cela crée un problème spécial du point de vue de l'assimilation ou de l'adaptation. Les remarques d'ordre général du ministre ne nous ont titutions et de groupements, comme la YMCA, la YWCA, les légions, l'Ordre impérial des filles de l'Empire, des ligues féminines catholiques, des églises, des syndicats ouvriers et autres. Le problème que présente l'assimilation des nouveaux citoyens à nos conditions de vie sera dans une large mesure résolu par la collaboration et la coordination des efforts des divers groupements, comme la YMCA, la YWCA, les légions, l'Ordre impérial des filles de l'Empire, des ligues féminines catholiques, des églises, des syndicats ouvriers et autres. Le problème que présente l'assimilation des nouveaux citoyens à nos conditions de vie sera dans une large mesure résolu par la collaboration et la coordination des divers groupements locaux.

Si on agissait ainsi, les possibilités d'absorption augmenteraient, même autant que l'a indiqué l'honorable représentant Moose-Jaw, de façon à nous permettre de recevoir 300,000 immigrants au lieu d'en prévoir 150,000 ou 200,000, moyennes annuelles depuis la seconde guerre mondiale. Pour répondre au besoin pressant d'une population plus considérable, il faut envisager toute la question, non du point de vue de la souplesse ou selon les vagues principes de conduite qui ont été énoncés, mais du point de vue de la nécessité. Nous entendons, certes, exprimer l'avis que le prochain quart de siècle constituera la période importante de l'essort de notre pays. On a dit fréquemment, d'autre part, que le vingtième siècle était celui du Canada. Mais, nos 14 millions ou 14 millions et demi d'habitants ne nous permettront guère d'exploiter les riches ressources du nord canadien et celles qui se révèlent seulement, à l'heure actuelle, dans l'ouest de notre pays. Si nous devons réaliser, au Canada, l'âge d'or de l'essor et du progrès, sa venue dépendra en grande partie de la mise en œuvre d'un programme efficace d'immigration, capable de nous amener plus de monde que nous n'en avons reçu jusqu'ici au Canada.

M. Herridge: Monsieur le président, je serai bref. J'estime en effet que les principes défendus par notre parti ont été bien présentés à la Chambre par le représentant de Cap-Breton-Sud qui, à mon avis, a fait là un exposé complet, intégral, de la situation de l'immigration et du point de vue général de notre groupe.

Je comprends parfaitement les difficultés auxquelles se heurte le ministre. Je suis persuadé que cette question de l'immigration provoque pour lui des problèmes qui ne sont pas apparents, de prime abord et que le public ne connaît pas. Pour ma part, des observations générales recueillies à travers le pays, je crois pouvoir conclure qu'on reconnaît généralement que le ministre, aux prises avec des difficultés très ardues, s'est en somme fort bien acquitté de sa tâche.

Je dois rendre hommage à la courtoisie des fonctionnaires de ses services. Chaque fois que j'ai eu l'occasion de leur signaler certains cas, j'ai fait l'expérience de leur courtoisie,

[M. Dinsdale.]